

## 1°/ GÉNÉRALITÉS - ENVIRONNEMENT



### Environnement géographique

- Situation géographique qui nécessite une bonne connaissance et une bonne maîtrise des phénomènes météorologiques liés à la présence de reliefs (orographie).
- Reliefs susceptibles de s'avérer contraignants dans le secteur d'azimut 150° à 170° par rapport à l'ARP (relief de Z = 720 m à 4,4 km et de Z = 1230 m à 7,5 km).
- Risque aviaire important toute l'année (grands rapaces).



### Menaces liées aux différentes activités

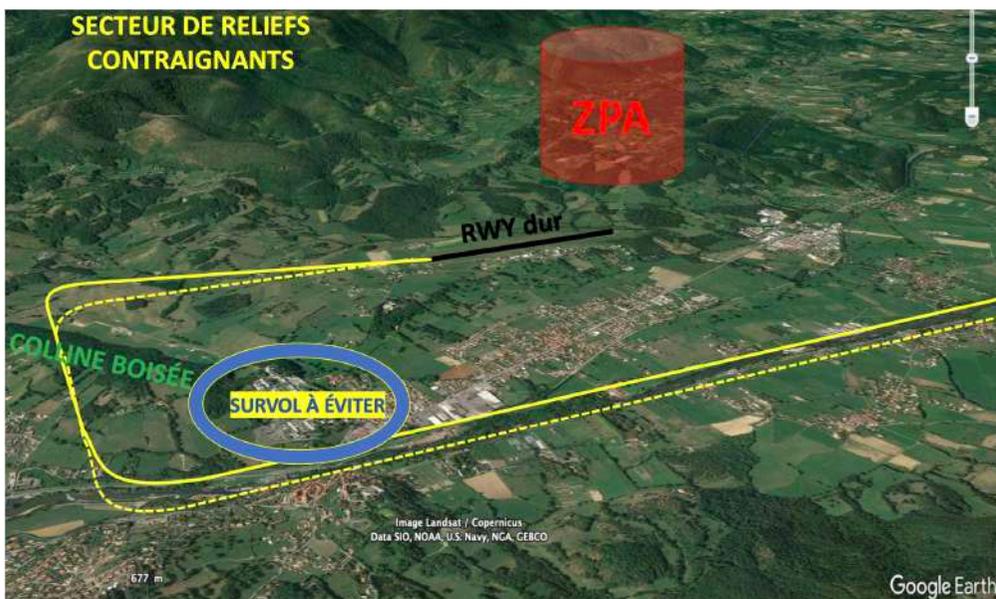
- Proximité de sites de décollage de parapentes qui doit inciter tous les aéronefs à une grande vigilance, en particulier à cause de la différence de vitesse.
- Présence d'une ZPA (Zone de Perte d'Altitude) qui marque le début du circuit des planeurs.

## 2°/ ARRIVÉES



### Amorce de trajectoire VAC

Une volonté d'interception de l'amorce de trajectoire relative à l'étape de base RWY 33, telle que figurée sur la carte VAC, est susceptible d'entraîner le survol du Centre Hospitalier Ariège Couserans (zone cerclée de bleu).



## 3°/ ATERRISSAGE



### Atterrissage RWY 33 revêtue

Nécessité de respect absolu du seuil décalé RWY 33 suite à la présence possible de planeurs et d'avions de servitudes dans la zone d'alignement de piste située à 140 m en amont de ce seuil.



### Atterrissage RWY 15

- Atterrissages RWY 15 interdits lorsque des planeurs sont alignés en attente de décollage.
- Présence possible de turbulences en amont du seuil de piste.
- Éblouissement possible au soleil levant.

## 4°/ ROULAGE / PKG

NIL

## 5°/ DÉPART



### Décollage RWY 15

L'attention des usagers est attirée sur la pente montante de la piste (+1 %) et la présence d'un relief important à 5 km dans le prolongement de l'axe.

## 6°/ DIVERS



Risque majeur de grands rapaces sur les montagnes environnantes. Plus particulièrement plusieurs ZSM (Zones de Sensibilité Majeure) concernées par l'AIP/ENR 5.6 (voir site SIA). Limites altitudinales : 1000 m au-dessus du point le plus haut de chaque ZSM pour les survols motorisés et 600 m pour les survols non motorisés.

## AVERTISSEMENTS



ICARUS (Informations Complémentaires d'AéRodrome Utiles à la Sécurité) est une initiative de la Commission Prévention Sécurité de la FFA, pilotée par le Comité Régional Aéronautique Nouvelle Aquitaine (CRA 10 FFA).



Les informations précédentes sont publiées uniquement à titre indicatif et informatif, et ne sont pas exhaustives. Dans la mesure du possible, elles seront maintenues à jour. Elles ne constituent qu'un complément mis à la disposition des utilisateurs dans le cadre de la préparation des vols, et ne se substituent en aucun cas à la documentation aéronautique de référence diffusée au travers de l'AIP France, des NOTAM et des Sup AIP. Figures explicatives sur fonds d'écran d'origine Google Earth © et/ou IGN en vigueur à la date d'édition du présent document.

